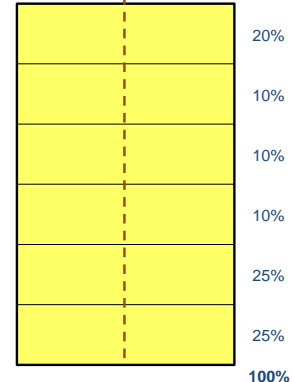


Epreuve E4 - Fiche d'évaluation de la composition du candidat - Partie 1

BTS ERA Session 2021
Nature de l'épreuve E4 : Traduction technique du projet architectural
Unités : U4
Partie 1: Contextualisation et mise en conformité d'un projet
Coefficient : 6
Forme : Ponctuelle pratique ou CCF
Durée pour la forme ponctuelle pratique: 4 heures

Identification	
Nom Prénom du candidat:	à renseigner
Etablissement:	à renseigner
Dénomination du support :	à renseigner
Repère du questionnement:	à renseigner

Compétence(s) évaluée(s)	Indicateurs de performance	Echelle d'évaluation					Poids du critère	
		évaluation	Non	0	1	2		3
Identifier les contraintes								
Réaliser les relevés de mesures et l'état des lieux de l'existant, et établir le diagnostic du site.	Le rapport de l'état des lieux spécifie : les données dimensionnelles, la nature et l'état des supports et des réseaux, l'environnement du site.							100%
Inventorier, collecter et classer les données et informations normatives, réglementaires, techniques esthétiques et économiques nécessaires à la définition du projet.	Les données normatives, réglementaires, techniques, esthétiques et économiques sont recherchées, collectées et classifiées.							20%
Analyser et évaluer les données normatives, réglementaires techniques, esthétiques et économiques.	Les contraintes techniques sont spécifiées en fonction des normes et des réglementations							10%
	Les contraintes économiques, de fabrication et de chantier sont prises en compte et leur impact sur le projet est évalué.							10%
Déterminer les adaptations nécessaires du projet pour être en adéquation et en conformité avec les données normatives, réglementaires techniques, esthétiques et économiques collectées.	Les adaptations et modifications nécessaires pour une mise en conformité du projet sont listées, argumentées et prises en compte.							25%
	Les adaptations et les modifications nécessaires pour une mise en conformité du projet sont proposées à l'approbation du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, aux bureaux d'études et aux bureaux de contrôle.							25%



Taux pondéré de compétences et indicateurs évalués : 100,00%

Note brute obtenue par calcul automatique (attention si le taux est <50%, le calcul n'est pas proposé) : 0,0 /20

Note sur 20 proposée au jury* : /20

Note x coefficient : 0,0 /40

Note saisie en demi-point ou en point entier

* La note proposée, arrondie au demi point, est décidée par les évaluateurs à partir de la note brute qui peut être modulée en fonction de la prestation du candidat.

ATTENTION, si le symbole ◀ apparaît dans cette colonne c'est qu'il y a plus d'une valeur donnée à l'indicateur, il faut alors choisir laquelle retenir

Appréciation globale	

Noms des Evalueateurs	Signatures	Date